

Puis je quitter min logement sans effectuer mon préavis

Par Helo2712, le 04/06/2021 à 19:38

Bonjour,

Je suis veuve depuis 2017, le bail de la maison était au nom de mon mari . Nous n'étions pas marié à la signature du bail .

Je veux quitter le logement pour un autre, mais ce dernier est disponible dans 1 mois.

Le bail signé par feu mon mari stipule un préavis de 3 mois .

Quels sont mes recours pour ne pas perdre l'opportunité de ce nouveau logement, sans me retrouver à payer 2 loyers pendant 3 mois.

Merci de vos réponses